

Modalités de paiement de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions au titre de 2021

- Mise en paiement de l'acompte sur dividende de 0,48€ par action le 7 octobre 2021
- Option pour le paiement en actions de l'acompte sur dividende au prix d'émission des actions nouvelles de 19,95€, après application d'une décote de 10 %
- Période d'option pour le paiement en actions du 17 septembre 2021 au 1^{er} octobre 2021 inclus

Le Conseil d'Administration du 8 septembre 2021, après avoir constaté que les conditions de licéité prévues à l'article L. 232-12, al. 2 du Code de commerce étaient réunies et que les Commissaires aux Comptes avaient émis un avis favorable, a décidé de verser un acompte sur dividende de 0,48€ par action au titre de l'exercice 2021. En application de la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 8 avril 2021, chaque actionnaire bénéficie d'une option entre le paiement, soit en numéraire, soit en actions nouvelles, de l'acompte sur dividende lui revenant.

La mise en paiement de l'acompte sur dividende de 0,48€ par action est prévue le 7 octobre 2021.

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement de l'acompte sur dividende en actions devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du 17 septembre 2021, date d'ouverture de la période d'option, et jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclus. Pour les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option d'ici le 1^{er} octobre 2021, l'acompte sur dividende sera payé uniquement en numéraire.

Chaque actionnaire recevra par courrier une lettre d'instructions sur laquelle figure le nombre d'actions auquel il peut souscrire. Celle-ci lui est adressée par son intermédiaire financier pour les titres détenus au porteur ou au nominatif administré ou par BNP Paribas Securities Services pour les titres détenus au nominatif pur.

Le formulaire complété et signé est à renvoyer à l'établissement en charge de la gestion des titres avant le 1^{er} octobre 2021. Pour les actionnaires au nominatif pur, la date limite de réception du formulaire est fixée au 29 septembre 2021.

Si le montant pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire concerné recevra le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les nouvelles actions ordinaires Chargeurs ainsi nouvellement émises seront livrées le 7 octobre 2021. Elles porteront jouissance immédiate et seront entièrement assimilées dès leur émission le 7 octobre 2021 aux autres actions composant le capital de Chargeurs.

Pour les actionnaires n'ayant pas opté pour le mode de paiement en actions, l'acompte sur dividende sera payé en numéraire le 7 octobre 2021.

Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises au titre du paiement du solde du dividende en actions est de 569 182 actions, représentant au plus 2,3 % du capital de la société sur la base du capital à la date du 31 août 2021.

Fixation du prix d'émission des actions nouvelles

Conformément à l'article L. 232-19 du Code de commerce et à la décision du Conseil d'Administration du 8 septembre 2021, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du solde du dividende sera égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour du Conseil d'Administration diminuée du montant net du solde du dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur, soit 19,95 € par action après application de la décote de 10 %.

Calendrier relatif au versement de l'acompte sur dividende :

Date du détachement pour le paiement de l'acompte sur dividende	15 septembre 2021
Ouverture de la période d'option	17 septembre 2021
Clôture de la période d'option	1 ^{er} octobre 2021
Annonce des résultats de l'option	5 octobre 2021
Date de livraison des actions et de mise en paiement de l'acompte sur dividende en numéraire	7 octobre 2021

Calendrier financier 2021

Mercredi 10 novembre 2021 (avant bourse)

Information financière 3^{ème} trimestre 2021

À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un leader mondial de niches technologiques et de services, offrant à ses clients BtoB et BtoC, des solutions intégrées à forte valeur ajoutée. Présent dans 90 pays avec près de 2 500 collaborateurs, le Groupe, dont la signature mondiale est High Emotion Technology®, développe ses savoir-faire industriels et technologiques dans de nombreux domaines d'activités, au premier rang desquels, la protection des matériaux haut de gamme, la mode et le luxe, les services aux musées, et la santé.

Ouvrant un nouveau chapitre des presque 150 ans d'histoire du Groupe, le plan stratégique Leap Forward 2025, a pour ambition de saisir les opportunités de marché liées à l'évolution des modes de production, de distribution et de consommation et à la demande universelle de solutions industrielles durables. Associées à une grande réactivité et agilité industrielle et une présence mondiale, ses nombreux domaines d'expertise ont vocation à soutenir la croissance rentable et durable du Groupe qui a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de 822 millions d'euros.